

**SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DU PUY-DE-DOME**

143, avenue du Brézet  
63100 CLERMONT-FERRAND

\*\*\*

**DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU S.D.I.S 63**

**Séance ordinaire du 29 novembre 2022**

Nombre de membres titulaires : 23	Nombre de membres représentés : 3
Nombre de membres présents à la séance : 22	Nombre de votants : 18
Date de la convocation : 18 novembre 2022	

**N° 10**

**Gestion de la dette : Souscription d'un nouvel emprunt**

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le 29 novembre à 14h30, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au conseil départemental, sous la présidence de M. Jean-Paul CUZIN, président du conseil d'administration du SDIS 63.

**PRÉSENTS :**

**Membres ayant voix délibérative**

- Mme BETHUNE, Mme BONY, Mme BRUN, M. CHAMBON, M. DAUDUIT, M. DAUPHIN, Mme DURON, M. DA SILVA, M. GAUMET, M. GUILLAUME, M. MEYNIER, M. MORVAN, M. PERRET, M. PETEL, Mme PRUNIER, Mme RAINEAU, M. VEYSSIERE.

**Membres ayant voix consultative**

- **Suppléants** : M. BESSEYRE, Mme GAIDIER, Mme GUILLOT, M. PERRODIN.
- **Sapeurs-pompier** : Colonel hors-classe GLASIAN, Colonel DEMARK, Docteur TAILLANDIER.
- **Sapeurs-pompier élus** : Adjudant BERARD, Adjudant CHELOUCHE, Commandant CUBIZOLLES, Capitaine IZARD, Adjudant VIDAL.
- **Personnels administratifs, techniques et spécialisés** : Mme MERCIER.

**Membres de droit**

- M. RAGOT, Directeur de cabinet du Préfet du Puy-de-Dôme.

**EXCUSÉS :**

- **Titulaires** : M. BOYER, M. DESFORGES, M. DERRE, Mme LAGARDE, Mme MAISONNET, Mme MALTRAIT, M. SOUCHAL, M. VALLEE.
- **Suppléants** : Mme BERNARD, Mme BRUSSAT, M. CONSTANTIN, M. DUBOURG, M. DUBOURGNOUX, M. GALPIER, M. GRAND, Mme KHEMISTI, M. LUNOT, M. MAGNET, Mme MANUBY, M. NEUVY, Mme PICARD, M. RIOL, M. ROUGHEOL, Mme VIRLOGEUX.
- **Sapeurs-pompier** : Capitaine BARILLI.
- **Sapeurs-pompier élus** : Adjudant-chef BOURDIN, Lieutenant RAQUIDEL.
- **Personnels administratifs, techniques et spécialisés** : M. TRICHARD.

Comme chaque année, le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Puy-de-Dôme (SDIS 63) fait appel à l'emprunt pour faire face au besoin de financement et participer à l'équilibre de la section d'investissement.

Courant mai 2022, le SDIS 63 a lancé une consultation d'emprunt d'un montant de 5 000 000 € et d'une durée de 15 ans auprès de divers établissements bancaires. Compte tenu de la remontée des taux longs et de la problématique du taux d'usure, il a été décidé d'élargir la consultation à 5 lots :

- Lot n° 1 : emprunt à taux fixe,
- Lot n° 2 : emprunt multi-phases (5 ans à taux fixe et 10 ans à taux variable),
- Lot n° 3 : emprunt multi-phases (5 ans à taux variable et 10 ans à taux fixe),
- Lot n° 4 : emprunt à taux variable,
- Lot n° 5 : emprunt à taux variable capé à 3 %.

Huit offres ont été reçues (1 offre pour le lot n° 1, 2 offres pour le lot n° 2 et 5 offres pour le lot n° 4) de la part de cinq établissements bancaires : **Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, Caisse d'Epargne Auvergne Limousin, Crédit Agricole Centre France, La Banque Postale et Arkéa Banque Entreprise et Institutionnels.**

Les lots n° 3 et n° 5 sont restés sans suite.

De 2009 à juillet 2019, la stratégie du SDIS en matière de gestion de la dette était axée sur les taux variables. Cette stratégie répondait à une anticipation de baisse des taux courts au regard des actions menées par la Banque Centrale Européenne à cette époque et de tendre vers une répartition de la dette équilibrée entre taux fixes et taux variables.

A partir de 2019, avec des taux fixes de 15 ans inférieurs à 1 %, le SDIS a revu sa stratégie en choisissant de souscrire des emprunts à taux fixes de façon à limiter les risques d'une hausse des taux courts sur les 15 ans à venir.

Aujourd'hui, en raison du niveau des cotations et de la problématique du taux d'usure, une seule offre à taux fixe a été reçue. Il s'agit de l'offre de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes à taux fixe de 1,75 %. Après analyse, il ressort que cette offre est plus compétitive que les propositions à taux variable ou multi-phases reçues par les autres établissements bancaires.

En conséquence, le SDIS 63 a choisi de **contracter un emprunt à taux fixe avec la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes** dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- ✓ Montant : **5 000 000 €**
- ✓ Durée : 15 ans
- ✓ Taux fixe : **1,75 %**
- ✓ Base de calcul : 30/360 jours
- ✓ Amortissement : trimestriel linéaire
- ✓ Commission d'engagement : 0,06 % du montant emprunté soit 3 000 €
- ✓ Remboursement anticipé : indemnité actuarielle
- ✓ Score Gissler : 1A

Conformément aux délibérations n° 10169 et n° 10170 du conseil d'administration du 22 septembre 2021 portant délégation au Président en matière de gestion de la dette, le Président a approuvé et signé le contrat cité le 26 août 2022.

Les fonds ont été encaissés le 31/08/2022.

En prenant en compte ce nouvel emprunt, le SDIS 63 présentera au 31 décembre 2022, hors nouvel emprunt, une dette de 29 986 875 €, répartie de la façon suivante :

- 73,84 % à taux fixe,
- 26,16 % à taux variable.

Ce rapport a reçu un avis favorable du Bureau.

**DELIBERATION**

---

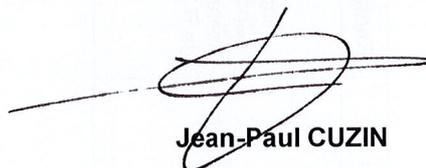
**Après en avoir débattu, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :**

- **de prendre acte de la décision de signer le contrat à taux fixe contracté auprès de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes pour un montant de 5 000 000 €, selon les conditions décrites dans le présent rapport.**
- 

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Clermont-Ferrand, le 6 DEC. 2022

Le président  
du conseil d'administration du SDIS,



**Jean-Paul CUZIN**

Accusé de réception en préfecture  
063-286300017-20221207-22\_08244-DE  
Date de télétransmission : 07/12/2022  
Date de réception préfecture : 07/12/2022

Lot n° 1 – Emprunt à taux fixe

Banque	Durée	Taux	Amortissement	Remboursement anticipé	Frais - commission
Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes 5 000 000 €	15 ans	1,75 %	Trimestriel Linéaire	Indemnité actuarielle	0,06 % du montant emprunté

Lot n° 2 – Emprunt multi-phases (taux fixe / taux variable)

Banque	Durée	Taux	Amortissement	Remboursement anticipé	Frais - commission
Caisse d'Épargne Auvergne Limousin 5 000 000 €	15 ans	Taux fixe 1,75 % (5 ans) Livret A + marge de 0,20 % (10 ans)	Trimestriel Linéaire	Indemnité actuarielle pendant la période à taux fixe et indemnité forfaitaire de 5 % pendant la phase à taux variable	0,08 % du montant emprunté
		Euribor 3 mois flooré à zéro + marge de 1,10 % (10 ans)			

Lot n° 4 – Emprunt à taux variable

Banque	Durée	Taux	Amortissement	Remboursement anticipé	Frais - commission
Caisse d'Épargne Auvergne Limousin 5 000 000 €	15 ans	Euribor 3 mois non flooré + marge de 0,63 %	Trimestriel Linéaire	Indemnité forfaitaire 5 %	0,08 % du montant emprunté
		Livret A + marge de 0,25 %			
Crédit Agricole Centre France 5 000 000 €	15 ans	Euribor 3 mois flooré à zéro + marge de 0,80 %	Trimestriel Linéaire	2 mois d'intérêts	0,05 % du montant emprunté
La Banque Postale 5 000 000 €	15 ans	Euribor 3 mois flooré à zéro + marge de 0,55 %	Trimestriel Linéaire	Indemnité dégressive (taux 0,30 %)	0,05 % du montant emprunté
Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels 5 000 000 €	15 ans	Euribor 3 mois flooré à zéro + marge de 0,55 %	Trimestriel Linéaire	Indemnité forfaitaire 3 %	0,10 % du montant emprunté